

TRAIT D'UNION

#8
Avril 2015
la-wantzenau.fr

Lettre d'information mensuelle de la Commune de La Wantzenau



EDITO

*Patrick DEPYL,
Maire de
La Wantzenau*

Chères Wantzenauviennes et
chers Wantzenauviens,

La première année de la mandature est achevée. Nous pouvons en faire un premier bilan. C'est à vous, citoyens de La Wantzenau, qu'il revient de le juger.

Une première année, c'est une année de découverte, de mise en route, de diagnostics précis, de lancement d'études qui étayent nos réflexions.

Nous avons eu à coeur de ne plus perdre de temps (c'est un luxe que notre village ne peut plus se permettre, rattrapé par les échéances des nouveaux rythmes scolaires, du PLU et du PPRI).

La seconde année et les suivantes seront consacrées à l'action, aux travaux, selon une programmation que nous vous présenterons lors d'une réunion publique (en cohérence avec notre plan directeur d'aménagement).

De concert, nous débiterons les chantiers structurants de la mandature, écoles, équipements sportifs, logements et nous rattraperons le retard accumulé depuis des années en terme de pérennité de nos ouvrages: façade de l'église, pont du Mühlgiesen, ateliers municipaux...

Tout cela va nécessiter des dépenses, vous vous en doutez. Pourtant, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux de l'imposition, estimant que les habitants de La Wantzenau payent déjà suffisamment et que nous pouvons nous en passer pour le moment.

Nous ferons preuve d'intelligence et de créativité dans le domaine financier avec comme objectif constant : la bonne tenue de nos finances. (le prochain Débat d'Orientations Budgétaires prendra en compte la totalité de nos dépenses à venir en veillant strictement à notre équilibre financier)

Mais l'action municipale ne se résume pas à des travaux. Nous accorderons encore et toujours la plus grande attention à nos concitoyens :

- à la jeunesse et à la culture avec une refonte de notre offre ;
- à nos Aînés en poursuivant et amplifiant les actions engagées.

Vos encouragements nombreux nous confortent dans notre choix de l'action et d'une évolution maîtrisée de notre village.



La Wantzenau
Strasbourg Eurométropole

p.2	BILAN / PERSPECTIVES MME BOISSIÈRE
p.3	JUMELAGE SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE
p.4	BILAN / PERSPECTIVES M. GEORG
p.5	BUDGET 2015
p.6	DERNIÈRE PHASE DU PLU LA NAVETTE
p.7	OPÉRATION JOBS D'ÉTÉ CIVISME ET RESPECT
p.8	EN IMAGES PAROLES À L'OPPOSITION

AGENDA

Mai

1/05	TOURNOI DE VOLLEY <i>Espace J-C Klein</i>
6/05	HISTOIRES POUR PETITS ET GRANDS <i>10h et 16h - Bibliothèque</i>
13/05	CONCERT DE LA «CHORALE DES JEUNES» <i>20h15 - Le Fil d'Eau</i>
14-17/05	ENDURO DE PÊCHE À LA CARPE <i>Du 14 au 17 mai - Etang du Stangenkopf</i>
20/05	HISTOIRES DE MARIETTE <i>10h - Bibliothèque</i>
20/05	LA LITTÉRATURE SORT DE SES PAGES <i>18h30 - Bibliothèque</i>
22/05	JAM SESSION <i>20h30 - Le Fil d'Eau</i>
22-25/05	TROPHÉE DU RHIN <i>Du 22 au 25 mai - Stade Municipal</i>
26/05	DON DU SANG <i>De 17h à 20h - Espace J-C Klein</i>
27/05	BRICOLAGE FÊTE DES MÈRES/PÈRES <i>De 15h à 17h - Bibliothèque</i>
29/05	SPECTACLE «CHOUCROUTE-MERGUEZ» <i>20h30 - Le Fil d'Eau</i>
29-30/05	THÉÂTRE LA TROUPEBADOUR <i>29 et 30 mai - 20h30 - Foyer Culturel</i>
31/05	TRIATHLON DE LA WANTZENAU

TRAIT D'UNION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF:

Patrick Depyl, Maire

COORDINATION DES TEXTES, CRÉATION MAQUETTE ET

MISE EN PAGE :

Elsa Christmann

CRÉDITS PHOTOS :

Services de la mairie, Strasbourg Eurométropole

COUVERTURE :

Services de la mairie

IMPRESSION :

Imprimerie Parmentier - La Wantzenau

DÉPÔT LÉGAL :

Avril 2015

MAIRIE :

11, rue des Héros - CS 70 005

67610 LA WANTZENAU

Tél. 03.88.59.22.59 • Fax. 03.88.59.22.50

Courriel : info@la-wantzenau.fr

Site Internet : www.la-wantzenau.fr

Site Internet du Canal Local : www.wantztv.fr

Bilan de la première année de mandat et perspectives,
par Mme Françoise Boissière, Adjointe en charge des solidarités.

Les périmètres de l'action sociale sont vastes : lutte contre l'exclusion, appui aux personnes en difficulté, insertion professionnelle, prévention et animation pour les personnes âgées, soutien au logement et à l'hébergement, soutien aux personnes en situation de handicap...

Véritables outils de la politique sociale, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et la commission « solidarité » ont fait preuve d'un réel dynamisme pour animer notre action générale de prévention et de développement social dans la commune.

Les élus, aux côtés des services, se sont mobilisés pour assurer ces missions et inscrire l'action sociale dans de nouvelles perspectives.

Nous avons beaucoup travaillé en coopération avec les institutions, le monde associatif et les professionnels sociaux.

Une solidarité qui se conjugue au singulier

L'appui aux personnes est au cœur de notre action. Les besoins sont divers : accès à un logement aidé, expulsion, aides financières, précarité énergétique, santé, isolement, recherche d'un emploi, situation familiale fragile, personnes vulnérables, prévention de risques, rapprochement familial...

Les personnes qui se présentent aux rendez-vous vivent des situations tendues, parfois imprévues ou provisoires. Demander de l'aide est souvent une démarche difficile et courageuse pour la majorité des personnes qui ne se positionne surtout pas dans une posture d'assistantat.

Notre rôle consiste à corriger cette représentation, à analyser les situations et à rechercher des solutions qui souvent dépassent largement la demande première exprimée.

Ce travail se fait en collaboration étroite avec les services sociaux, l'Espace (Espace d'accueil seniors), les structures d'insertion et des associations spécialisées.

Le CCAS a également déterminé de nouveaux critères pour des subventions versées aux associations et personnes en situations de handicap : les aides versées ont été revalorisées aux bénéficiaires des habitants de La Wantzenau.

Sur le champ de l'insertion professionnelle, nous avons fait le choix de mener une politique volontariste qui s'est traduite par l'arrivée dans notre commune de

la Mission Locale. Ce service public, spécialisé dans l'accompagnement vers l'emploi et la qualification des jeunes, assure maintenant trois permanences mensuelles sur notre commune. Des réunions de travail mensuelles sont mises en place à la mairie pour rechercher ensemble des réponses à des situations individuelles.



Logements sociaux, rue des Héros

Enfin, en ma qualité d'adjointe aux solidarités, j'ai participé à toutes les commissions mises en place par les bailleurs sociaux pour défendre l'attribution des logements aidés à nos concitoyens

Quelques chiffres clés

- 30 personnes reçues en entretien individuel ;
- 14 personnes ont accédé à un logement aidé à La Wantzenau ;
- 8 personnes ont bénéficié d'une aide financière ;
- 15 associations à vocation sociale ou médicales ont bénéficié d'une revalorisation ;
- 6 personnes de la commune, en situation de handicap, ont bénéficié d'une revalorisation de 25 % de leur aide ;
- 50 personnes sont suivies par la Mission Locale de Schiltigheim.

Une solidarité qui se conjugue aussi au pluriel

Au cœur de la solidarité, sont inscrits également le lien social, la convivialité, le plaisir de rencontres et d'activités partagées.

Ces orientations s'inscrivent dans la continuité des actions menées précédemment et attendues par nos concitoyens, notamment par nos Aînés.

La sortie annuelle à l'écomusée organisée dans des délais très contraints a été un succès ainsi que la nouvelle formule de la fête de Noël des Aînés. Ces manifestations ont été l'occasion de belles rencontres et d'échanges entre nos nouveaux élus et nos aînés.

BILAN / PERSPECTIVES - PREMIÈRE PARTIE

► En participant aux différentes rencontres et assemblées générales du club seniors et de l'EHPAD « le Tilleul », par exemple, la municipalité a tenu également à assurer son fort engagement auprès de ces associations.

Notre investissement lors de la collecte annuelle organisée par la banque alimentaire témoigne aussi de notre engagement solidaire, même s'il nous reste à mieux structurer la mobilisation des bénévoles.

En plus de ces actions, nous avons décidé de proposer de nouveaux axes pour redynamiser la politique de la municipalité.

Pour les Aînés

Avant de définir nos nouvelles orientations, nous avons choisi de mener une enquête auprès des personnes âgées de plus de 80 ans, vivant seules à domicile à La Wantzenau.

Les conclusions de l'enquête ont été présentées et communiquées dans le trait d'union du mois d'octobre 2014, et des axes prioritaires ont été définis.

- Pour favoriser l'autonomie des personnes dans leurs déplacements et encourager le lien social une action expérimentale est lancée : depuis le 14 avril, la mise en place d'une navette hebdomadaire gratuite, du domicile au centre du village. L'implication du Conseil des Aînés pour assurer cette mission se doit d'être soulignée. Cette action étant nouvelle, nous ne pouvons pas encore donner des éléments de bilan ;

- certaines personnes ne peuvent plus participer à la sortie des Aînés sur une journée complète ; cette année, elles seront invitées à nous rejoindre pour partager le « goûter apéritif » qui conclut cette sortie ;

- l'information sur les aides et mesures mobilisables sera facilitée ; un travail avec

la CARSAT et l'ESPAS est déjà programmé et des panneaux d'information dédiés seront mis en place à la mairie ;

- nous envisageons de rencontrer les professionnels de santé et souhaitons mettre en place des groupes de paroles avec les « aidants ».

Au deuxième semestre, nous allons nous engager dans une démarche afin que La Wantzenau puisse bénéficier d'une reconnaissance de « ville amie des Aînés » : il s'agira de s'engager plus volontairement afin de permettre aux personnes âgées de notre commune de « mieux vivre ensemble dans notre commune ».

Pour les jeunes

L'insertion professionnelle reste notre enjeu majeur. Le travail commencé avec la Mission Locale pour l'emploi servira d'ancrage pour mener des actions plus déterminées.

Pour cette année nous avons déjà lancé l'opération « jobs d'été » afin de faciliter l'accès à nos jeunes à des emplois saisonniers.

A ce jour, 54 jeunes Wantzenauviens se sont portés candidats et nous allons ensemble travailler pour favoriser la prospection et la mise en relation avec les entreprises : ateliers, rencontres de professionnels, communication, livret de candidats...

La Municipalité s'est également engagée en faveur des emplois aidés : des jeunes de la commune bénéficient ainsi d'un travail à temps partiel et d'actions de développement de compétences permettant d'envisager l'accès à un emploi plus pérenne.

De nouvelles actions sont programmées : clubs de recherche d'emploi, CV vidéo, forums...



François, jeune en contrat aidé

Quelques chiffres clés

- 181 personnes ont participé à la sortie des Aînés en juin 2014 ;
- 378 personnes ont participé à la fête de Noël des Aînés ;
- 307 personnes ont bénéficié d'un cadeau de Noël ;
- 54 jeunes sont candidats aux jobs d'été
- 30 offres ont été collectées dont 8 proposées par la municipalité.

Conclusion

Une belle dynamique est engagée pour donner à notre politique sociale de nouvelles perspectives.

Ces actions peuvent être menées grâce à la mobilisation des membres du CCAS, des élus de la commission de solidarité, des services de la commune et des élus de la municipalité dans son ensemble.

L'action sociale, qui est fortement soutenue par notre Maire, traverse en effet, toutes les sphères de la politique municipale : urbanisme et aménagement du territoire, finances, développement économique, travaux, jeunesse, vie associative, culture...

Conjugées au singulier ou au pluriel, les missions relevant de la solidarité touchent avant tout à l'humain. Cela nous encourage à porter avec détermination et dynamisme toutes ces actions en faveur de la solidarité.

JUMELAGE SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE – LA WANTZENAU



Nous arrivons au terme de nos recherches d'hébergement.

Nous remercions vivement celles et ceux qui se sont inscrits pour accueillir des habitants de Saint-Yrieix-La-Perche. Nous finalisons à présent le programme des festivités.

Pour la réussite de cet événement nous recherchons des bénévoles disposés à nous aider ainsi que le couple qui portera un costume alsacien.

Les hébergeants recevront une invitation à prendre part à la réunion de finalisation du programme du jeudi 21 mai à l'Espace Jean-Claude Klein à 20h ainsi qu'un questionnaire à remettre à cette occasion. Ce document nous permettra de connaître leurs souhaits de participation aux différents repas et animations proposés.

Albert Kunkler et le Comité d'organisation.

Pour tout renseignement complémentaire : Albert Kunkler au 03 88 96 22 59 ou au 06 36 55 02 56.

BILAN / PERSPECTIVES - PREMIÈRE PARTIE

Bilan de la première année de mandat et perspectives,
par M. Christophe Georg, Adjoint en charge des travaux, de la voirie et de la circulation.

Principales réalisations en 2014

- Programme Directeur d'Aménagement (1)
- Radars pédagogiques (2)
- Mise en enrobé du square de Berlin (3)
- 2^{ème} tranche du columbarium et puits de cendres du cimetière nord (4)
- Remplacement de la toiture de la Maison de l'Enfant (5)
- Acquisition de livres (6)
- Panneaux latéraux de basket et afficheur 24'
- Achat de défibrillateurs
- Travaux d'entretien et de mise aux normes sécurité des bâtiments communaux
- Renouvellement des contrats des ascenseurs et de chauffage
- Études pour la construction d'un pont au Mühlgiesen



Réalisations programmées en 2015

- Aménagement des conteneurs du Golf (1)
- Ravèlement des façades de l'église (2)
- Aires de jeux (3)
- Mise aux normes accessibilité handicapés d'ERP (4)
- Achat de matériels de bureau et informatique pour les écoles
- Pont du Muhlgiesen
- Acquisition d'outillage pour les ateliers
- Achat de mobiliers et d'instruments pour l'École de Musique et l'Harmonie Municipale
- Acquisition d'un tracteur



BUDGET 2015

Une commune, ce n'est pas une banque qui accumule années après années des réserves pour ne rien faire. Une commune doit veiller à trouver un équilibre entre le niveau des impôts et la qualité de service à la population. Ce n'est pas parce que nous avons de lourds investissements à faire qu'il faut négliger la qualité de vie de nos concitoyens. Cet équilibre, nous pouvons l'obtenir en 2015 sans augmenter les taux d'imposition.

Le budget de la commune a été élaboré dans un contexte économique français dégradé. Les hypothèses de croissance du PIB sont aux alentours de 1% ; l'inflation reste à un niveau modéré de 0.9% et le chômage à 10%.

Ceci entraîne des contraintes fortes sur nos ressources :

- diminution de la dotation globale de fonctionnement versée par l'État aux collectivités locales ;

- renforcement des obligations SRU concernant la nécessité de construction de logements sociaux, pénalités réservées aux communes dites « carencées ».

Un excédent de fonctionnement en baisse par rapport à 2014

Le résultat de l'exercice 2015 est en forte diminution par rapport à 2014 : - 1.2 Md€

Il faut cependant tout d'abord mentionner les effets du remboursement exceptionnel en 2014 de la SERS sur l'opération de la Zone d'Activité Artisanale: 700K€

La baisse de résultat peut alors s'analyser comme suit :

- baisse de la dotation de l'État : 80K€ ;
- augmentation de la pénalité SRU : 120K€
- maintien des Nouvelles Activités Péri-éducatives : + 70K€ ;
- mise en place d'un Relais d'Assistante Maternelle : + 30K€ ;
- week-end Jumelage Saint-Yrieix : 60K€ ;
- augmentation des subventions versées aux associations : 30K€.

Les taux de taxes fiscales resteront identiques à celles de 2014* :

- habitation : 16.40 % ;
- foncier bâti : 14.99 % ;
- foncier non bâti : 57.91%.

* Vos impôts locaux sont le produit d'un taux par une base. La commune ne peut agir que sur les taux et non sur les bases, raison pour laquelle vos impôts évoluent tous les ans.

Un budget d'investissement ambitieux : +2.8 Md€

Il devenait urgent de remettre à niveau le patrimoine immobilier de la commune et une liste de travaux prioritaires a été établie par la commission voirie et travaux.

Le montant global de ces réparations et rénovations s'élève à près de 1.520 Md€.

On notera entre autres travaux, le ravalement de la façade de l'église, la réparation et l'isolation des bâtiments du Tennis et du Dojo, la réalisation d'un pont sur le Mühlgiesen, la réfection et l'aménagement de nouvelles aires de jeux, l'aménagement du parking du Foyer etc. Par ailleurs la présentation du Plan Directeur d'Aménagement en réunion plénière en février dernier a planté les premières hypothèses d'une restructuration profonde du patrimoine de la commune : centre technique, écoles, installations sportives, logements, circulation...

Dans ce cadre a également été inscrite au budget 2015 l'acquisition de terrains pour 2 Md€.

Une épargne brute de 700K€ et des possibilités d'endettement confortables

Le budget 2015 engendre une nouvelle capacité d'autofinancement de 705K€, en baisse par rapport aux exercices précédents, mais qui permet de conserver un niveau d'endettement par habitant tout à fait exceptionnel.

Anne HEMMERLE,

Adjointe en charge des finances

Dépenses de fonctionnement : 5 072,9 K€

	2015	2014
Charges à caractère général	1 236,2 K€	1 065,6 K€
Charges de personnel	1 609,8 K€	1 527,1 K€
Charges de gestion courante	1 099,0 K€	936,2 K€
Charges financières	62,0 K€	71,5 K€
Charges exceptionnelles	1,0 K€	3,0 K€
Dépenses imprévues	10,0 K€	0,0 K€
Opérations d'ordre de Transfert entre sections	146,0 K€	121,6 K€
Atténuation de produits	141,0 K€	26,8 K€
Autofinancement	767,9 K€	1 957,6 K€

Recettes de fonctionnement : 5 072,9 K€

	2015	2014
Excédent antérieur	50,0 K€	50,0 K€
Atténuation de charges	73,7 K€	46,5 K€
Produit des services	270,0 K€	233,7 K€
Impôts et taxes	3 709,0 K€	3 687,8 K€
Dotations et participations	811,6 K€	874,5 K€
Autres produits gestion	108,0 K€	105,6 K€
Produits exceptionnels	50,4 K€	709,8 K€
Opérations d'ordre de transfert	0,2 K€	1,5 K€

Dépenses d'investissement : 4 184,3 K€ avec reports

	2015	2014
Emprunts et cautionnement	209,2 K€	298,9 K€
Subventions d'équipement	5,0 K€	15,6 K€
Frais d'études	159,2 K€	50,4 K€
Immobilisations corporelles (21)	3 391,3 K€	534,0 K€
Immobilisations en cours (23)	416,8 K€	453,9 K€
Opérations d'ordre de transfert	0,2 K€	1,5 K€
Autres immobilisations financières	2,6 K€	

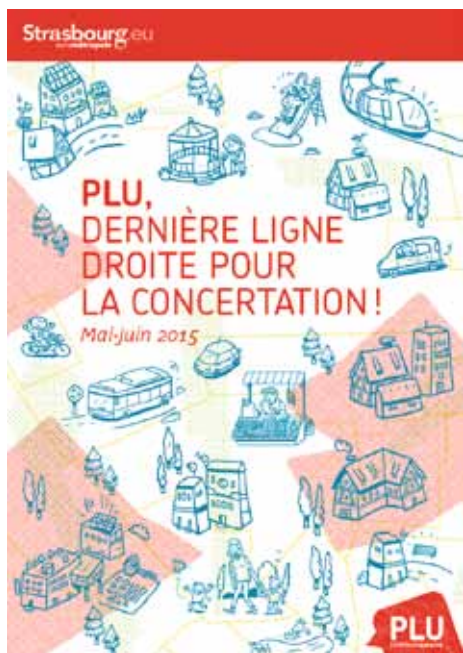
Recette d'investissement : 4 703,1 K€

	2015	2014
Autofinancement	767,9 K€	1 720,1 K€
Dotations fonds divers	289,0 K€	438,5 K€
Subventions	19,7 K€	15,8 K€
Excédent investissement reporté	1 570,3 K€	1 031,1 K€
Emprunts	0,0 K€	0,2 K€
Opérations de transfert	146,0 K€	121,6 K€
Affectation 2013	1 907,6 K€	1 317,4 K€
Immobilisations incorporelles	0,0 K€	0,0 K€
Autres immobilisations financières	2,6 K€	0,0 K€
Immobilisations en cours	0,0 K€	21,7 K€

DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LA CONCERTATION GRAND PUBLIC SUR LE PLU !

Engagée depuis 2011, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) intercommunal, désormais baptisé « PLU métropolitain », a déjà donné lieu à trois grandes étapes de concertation avec les habitants.

Après le diagnostic, le projet de territoire et les grandes étapes de la traduction réglementaire, l'Eurométropole de Strasbourg propose à tous les habitants de l'agglomération un temps d'informations et d'échanges organisé autour de l'impact concret du PLU sur les territoires.



Proposé à partir de mi-mai, cet ultime temps fort de la concertation sera notamment articulé autour d'une présentation pédagogique du règlement graphique, autrement dit les plans de zonage.

Cette dernière phase de concertation grand public avant l'arrêt juridique du PLU sera également l'occasion de découvrir ou de redécouvrir l'ensemble des pièces qui composent le dossier : rapport de présentation, Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) ou encore règlement écrit et graphique.

Quelles sont les prochaines étapes ?

- mai 2015, première finalisation du dossier, en vue notamment de la réunion avec les personnes publiques associées (PPA) ;
- novembre 2015, délibération du Conseil de la Métropole qui arrête le projet de PLU et tire le bilan de la concertation ;
- juin 2017, approbation du PLU par délibération du Conseil de la Métropole après examen des PPA et enquête publique.

Un troisième cycle de réunions publiques sera proposé afin d'échanger et de débattre avec vous. La rencontre pour le secteur Nord se déroulera le jeudi 21 mai à 19h à l'espace culturel de Vendenheim.

Un espace d'exposition sera également mis en place dans chaque commune de l'agglomération afin que tous les habitants puissent découvrir les dispositions réglementaires qui les concernent et, le cas échéant formuler leurs observations ou leurs remarques dans le dossier de concertation.

Pour la commune de La Wantzenau, l'exposition aura lieu de mi-mai à mi-juin.

D'ici là, n'hésitez pas à prendre connaissance de l'ensemble des documents proposés à la concertation dans le dossier disponible en mairie !

Texte fourni par les services de Strasbourg Eurométropole

UNE NAVETTE GRATUITE TOUS LES MARDIS MATINS

Un nouveau service est offert par la Municipalité pour toutes personnes de La Wantzenau rencontrant des difficultés de déplacement, peu importe l'âge...



Cette proposition fait suite aux besoins identifiés lors de l'enquête menée auprès des Aînés par la commission de solidarité en 2014.

Etre autonome dans ses déplacements, pouvoir se rendre au centre du village, chez des médecins, chez des amis, aux cimetières ... est difficile quand on connaît des difficultés de mobilité.

Cette question a été réfléchiée et une réponse commune de la Municipalité et du Conseil des Aînés est proposée.

Le mode d'emploi de la navette est très simple

Vous appelez la mairie au 03 88 59 22 59, tous les jours et au plus tard avant la veille à 12h soit le lundi 12h.

La mairie vous rappelle le lundi avant 17h pour vous communiquer l'heure du passage à **votre domicile** de la navette.

Pour l'aller

Tous les mardis matins, entre 8h30 et 9h30, sur rendez-vous, les conducteurs bénévoles du Conseil des Aînés viennent vous chercher à domicile et vous déposent au village.

Pour le retour

La salle des mariages se transforme en salle d'attente pour les personnes ayant été déposées au centre du village. Un accueil chaleureux avec café vous est

réservé, en attendant que le conducteur vous raccompagne à domicile au plus tard à 11h.

Ce service est gratuit et proposé à titre expérimental ; selon les besoins il pourra bien évidemment évoluer et s'adapter aux demandes. N'hésitez pas à faire part de vos remarques et suggestions aux personnes bénévoles qui assurent ce service.

Attention, le mini-bus n'est pas équipé pour permettre l'accès aux fauteuils roulants.

Un grand merci au Conseil des Aînés et aux conducteurs volontaires pour cette belle mobilisation.

*Françoise BOISSIERE,
Adjointe en charge des solidarités*

OPÉRATION JOBS D'ÉTÉ, 54 JEUNES DE LA WANTZENAU SONT CANDIDATS !



Appel à tous les acteurs économiques de notre commune. Une cinquantaine d'étudiants, de lycéens et de collégiens se mobilise ensemble, avec dynamisme, dans la recherche d'un emploi saisonnier.

De tous âges, ils sont engagés dans des filières professionnelles diversifiées : agriculture, génie industriel et maintenance, économie et gestion, santé et social, administration et gestion, commerce international, langue étrangère, génie des matériaux, audiovisuel, lettres, philosophie, chimie, sciences politiques ou prépa scientifique...

Les plus jeunes, des collégiens de plus de 16 ans ou lycéens en seconde générale, sont tous investis dans des activités sportives ou de loisirs.

La municipalité a choisi de se mobiliser en faveur de ces jeunes :

- huit d'entre eux ont été tirés au sort pour travailler à la mairie cet été ;
- un livret de candidats a été conçu pour appuyer leurs candidatures ;
- des ateliers de préparation et de prospection sont proposés, à la mairie, à ces jeunes en avril, mai et juin ;
- des courriers ont été envoyés à toutes les entreprises de la commune ;

À ce jour, une quinzaine d'offres sont proposées.

Nous lançons à nouveau un appel aux entreprises et aux professionnels de la commune qui pourraient proposer à ces jeunes un emploi saisonnier pour les mois de juin, juillet, août ou septembre.

Nous vous communiquerons le livret de candidats et faciliterons les mises en relation si vous avez comme projet d'accueillir un ou plusieurs jeunes durant la période estivale.

N'hésitez pas à prendre contact avec :

• nos services de la mairie : Cécile VIX, par téléphone au 03 88 59 22 59 ou par courriel à cecile.vix@la-wantzenau.fr

• l'Adjointe au Maire référente de l'opération : Françoise BOISSIERE par courriel à francoise.boissiere@la-wantzenau.fr

Merci de soutenir nos jeunes et de mobiliser tous vos réseaux.

*Françoise BOISSIERE,
Adjointe en charge des solidarités*

RESPECT & CIVISME AUJOURD'HUI !

Nous rêvons tous d'un monde plus juste, plus respectueux, un monde de paix!

Le respect des personnes, de soi et de l'environnement que je côtoie quotidiennement est la base du civisme.

Être citoyen c'est avoir des droits mais aussi des devoirs, c'est être actif et engagé, c'est avant tout faire vivre nos valeurs républicaines au cœur de notre « cité ».

Un jour, une personne me disait, le respect et le bonheur de vivre ensemble se comptent sur les cinq doigts d'une main : le pouce pour dire BONJOUR, l'index pour dire S'IL TE PLAÎT, le majeur pour dire MERCI, l'annulaire pour dire PARDON et l'auriculaire pour dire JE T'AIME.

Alors dès à présent, soyons des citoyens actifs et respectueux, mettons en pratique ces quelques règles simples du mieux vivre ensemble ! Osons dire bonjour et parler à nos voisins, notre famille, avoir un regard de bienveillance sur les personnes en difficultés du village, sortir de notre posture de repli sur soi et de notre univers « connecté » à bord de nos transports en

commun. Ayons le réflexe de jeter nos déchets (du papier au sac à déjections canines) dans les lieux appropriés ou ramasser celui de « l'étourdi ». Respectons les différents usagers de la route : piétons, cyclistes, automobilistes,...

« Essayez de laisser ce monde un peu meilleur qu'il ne l'était quand vous y êtes venus » Lord B.P.

*Benjamin VIX,
Conseiller Municipal*



Les faits marquants en images



En vertu de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression politique des composantes du Conseil Municipal.

> Notre Wantzenau

Notre liste a voté contre le budget primitif, car nous notons plusieurs incohérences.

En effet, la baisse des dotations de l'État et l'augmentation des dépenses imposées, contraignent toutes les communes à réduire les dépenses et à augmenter les taux des impôts perçus.

Or, ce budget traduit une politique dangereuse pour les années à venir : augmentation des dépenses de fonctionnement et maintien des impôts locaux.

Avec cette municipalité, l'excédent des recettes ordinaires, après déduction des dépenses de fonctionnement, se réduit de 40% pour passer d'une moyenne d'environ 1 300 000 € à 768 000€. Or, cette position devrait permettre le remboursement des emprunts en cours et le financement de nouveaux travaux. Aussi, par quel miracle allons nous pouvoir tenir les équilibres financiers ?

Le Débat d'Orientation Budgétaire a mentionné un programme de travaux ambitieux: **15 millions d'euros. Qui va payer ?** On nous aveugle aujourd'hui avec l'alternative financière : l'augmentation massive du nombre d'habitants ! Nous sommes passés de 4 000 à 6 000 habitants en trente ans, et à moyen terme à **8 000 !**

Comment allons-nous circuler sur nos axes déjà si encombrés ? Que restera-t-il de l'esprit « village » ?

Ambition n'est pas synonyme de démesure. A l'heure où toutes les collectivités font des économies drastiques, à La Wantzenau on s'occupe à « dépenser ».

Michèle Kannengieser, Camille Meyer, Christine Stroh, Frédéric Maury, Roger Bode, Pia Kieffer

> Liste d'Entente Communale

Le Maire a présenté son budget pour l'année 2015. Que faut-il en retenir ?

D'abord on observe une hausse de plus de 550 000 € des charges de fonctionnement et des recettes qui ne progressent que de 23 000 €. L'excédent de fonctionnement, c'est-à-dire notre capacité d'autofinancement, baisse fortement à 763 000 € contre 1,2 millions précédemment.

Ensuite, grâce à une gestion maîtrisée, l'ancienne municipalité avait laissé à la nouvelle équipe une trésorerie de 3 millions d'euros pour financer la construction de nouveaux ateliers municipaux et la rénovation des vestiaires du stade de football, et d'autres possibilités ; cela en diminuant l'endettement sur la durée du mandat. Fin 2015, cette somme aura été dépensée en totalité sans réaliser aucun de ces deux investissements.

Enfin, alors que les projets d'investissement du mandat présentés par le Maire sont estimés à 15 millions d'euros, il n'est proposée aucune stratégie financière claire pour leur financement, appuyée sur un plan pluriannuel. En résumé le budget 2015, c'est moins de capacité de financement, la fin de nos réserves financières, plus de dépenses et aucune stratégie sur le moyen terme...

Dans le contexte économique actuel, la navigation à vue n'est certainement pas la meilleure conduite pour gérer notre commune et envisager l'avenir de notre village et de ses contribuables.

Katia BOSSUYT et Serge HUGEL

Légende :

1. Bricolage de Pâques à la bibliothèque (25/03/15)
2. Concert Choeur à Coeur (22/03/15)
3. Atelier Pop-Up à la bibliothèque (15/04/15)
4. Exposition Wantzn'EAU par l'association W.W.W (Du 17/04/2015 au 23/04/15)